

Eccles, Natalie

De: Maria Acosta [52maria@videotron.ca]
Envoyé: 28 novembre 2016 15:02
À: Greffe
Objet: Observations concernant le dossier R-3964-2016

Importance: Haute

Message destiné à Madame Véronique Dubois

SVP, ajouter au dossier R-3964-2016

28 novembre 2016

Madame,

Quoiqu'Hydro-Québec offre l'option d'un compteur non communicant (CNC) et non émetteur de radiofréquences, je préfère garder mon compteur électromécanique.

Comme plusieurs autres personnes, j'ai des symptômes lors qu'exposé non seulement à la technologie sans fil, mais aussi aux champs électriques et autres champs électromagnétiques. Je ne peux pas contrôler mes voisins ni l'industrie, mais je peux contrôler mon environnement immédiat. Je n'ai pas aucun appareil sans fil dans la maison, nos ordinateurs sont filés (Ethernet) et je n'ai même pas un four micro-ondes. Tous les petits appareils sont connectés à une barre de tension qui est en position « arrêt » jusqu'à que j'ai besoin d'utiliser l'appareil pour ensuite retourner au mode « arrêt ».

Pour le moment j'ai la chance de diminuer ou éliminer certains de mes symptômes grâce aux précautions que je prends et aussi à des traitements, non couverts par notre système de santé. Ajouter un compteur non communicant ne me convient pas puisqu'il risque de polluer mon système électrique, me causer non seulement des dépenses additionnelles, mais aussi des problèmes de santé.

Le compteur électromécanique est très robuste, il peut être ré calibré et certifié maintes fois ce qui n'est pas le cas des compteurs numériques qu'ont une durée de vie très courte et davantage dans notre climat et surtout avec la folie des changements climatiques. Si le premier CNC ne me cause pas de problèmes, il n'y a aucune garantie que le prochain sera bien installé puisque les socles de l'embase sont toujours trop larges pour ce type de compteur. Le risque des dommages aux appareils électriques est grand : le manque de circuits de protection, sa fragilité [le compteur numérique, CNC ou CI, a intrinsèquement plusieurs composants, plus fragiles, et des puces électroniques connues pour avoir une durée de vie courte et sujette à défaillances après quelques années; l'ensemble du paquet est sur un PCB (Polycarbonate bisphénol = plastique) qui craque sous des conditions météorologiques extrêmes et est très sensible à créer de court-circuits dans des conditions humides], son installation sans balancement de courants et une installation par amateurs et pas par de maîtres électriciens ne me rassurent pas.

Pour ma famille et moi, le meilleur choix est le compteur électromécanique et il devrait être disponible le jour que je déménage dans ma nouvelle demeure... en campagne; pour cette raison je vous demande de préserver le parc de compteurs électromécaniques qu'Hydro-Québec a en entrepôt. Ils sont nécessaires pour la survie de gens comme moi-même, mes enfants et les électrosensibles à devenir.

Je suis prête à payer pour la lecture de mon compteur électromécanique. Je prends déjà la lecture, que je relaie à Hydro-Québec qu'envoie un releveur l'été une fois par an. Aucun problème avec cela.

Vous remerciant à l'avance de l'attention que vous portez à ce dossier et à ma demande, je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Maria Acosta

336, montée Lesage
Rosemère (Québec) J7A 4N1



Envoyé de mon ordinateur câblé avec toutes les fonctions sans fil désactivées
Sent from my hardwired computer with all wireless functions turned OFF



Avant d'imprimer ce message SVP, confirmer que c'est nécessaire.
Please consider the environment before printing